

Objet : À quel âge commence-t-on à réfléchir à sa date de départ à la retraite ? Des éléments à partir de l'enquête Motivations de départ à la retraite 2021

Référence : 2022-070
Date : Décembre 2022

Direction statistiques, prospective et recherche
Pôle/Sous-Direction : Evaluation
Auteur(s) : Julie Couhin
Téléphone :

Diffusion : DSPR

Mots clés : Enquête Motivations de départ 2021, sexe, situation avant le départ, type de départ

Résumé :

Dans la 5^e vague de l'enquête Motivations de départ à la retraite, un nouveau module est introduit interrogeant les nouveaux retraités sur la planification du départ à la retraite et l'anticipation du montant de la pension. Interroger les retraités sur ces questions est important car cela permet d'identifier la pluralité des situations et de mettre en avant des comportements d'anticipation. En effet, ce processus est compliqué à appréhender car il est décidé par l'assuré et dépend de ses caractéristiques individuelles.

Les nouveaux retraités du régime général partis à la retraite entre mi-2019 et mi-2020 déclarent avoir commencé à réfléchir à leur date de départ à la retraite à 58,6 ans en moyenne.

Les résultats de l'étude montrent que les hommes déclarent réfléchir à leur date de départ à la retraite plus tôt que les femmes (58 ans contre 59,2 ans).

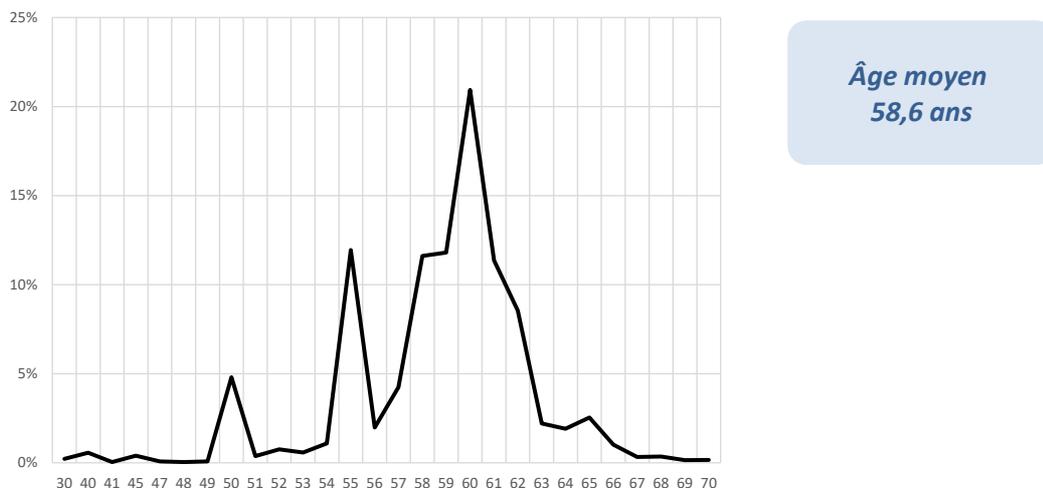
La situation avant le départ influence également beaucoup l'âge auquel on commence à y réfléchir : les assurés qui ne sont pas en emploi avant le départ (qu'ils soient au chômage, en maladie, en invalidité ou sans aucun report de carrière) commencent à réfléchir à leur date de départ plus tôt que ceux occupent un emploi.

De manière intuitive, plus les assurés partent tard à la retraite, plus ils commencent à réfléchir à leur date de départ tardivement.

À quel âge commence-t-on à réfléchir à sa date de départ à la retraite ? Des éléments à partir de l'Enquête Motivations de départ 2021¹

La répartition des nouveaux retraités du régime général selon l'âge auquel ils ont commencé à réfléchir à leur date de départ à la retraite montre des pics à chaque âge quinquennal, principalement à 50, 55 et 60 ans² (graphique 1). Cela correspond aux âges auxquels le régime les informe sur leurs droits. Cependant, une attirance à déclarer des chiffres ronds pourrait également expliquer ce phénomène.

Graphique 1. Distribution de l'âge auquel les nouveaux retraités du régime général ont réfléchi à leur date de départ à la retraite pour la première fois



Source : DREES, CNAV, SRE, CDC, CPRPSNCF, AGIRC-ARRCO, COR, DSS, enquête Motivation de départ à la retraite 2021.
Champ : Nouveaux retraités du régime général résidant en France, partis à la retraite entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

Le pic le plus important se situe à 60 ans, et le premier pic, plus faible, à 50 ans.

LES HOMMES DÉCLARENT AVOIR COMMENCÉ À RÉFLÉCHIR À LA DATE DE LEUR RETRAITE À 58 ANS EN MOYENNE ET LES FEMMES À 59,2 ANS

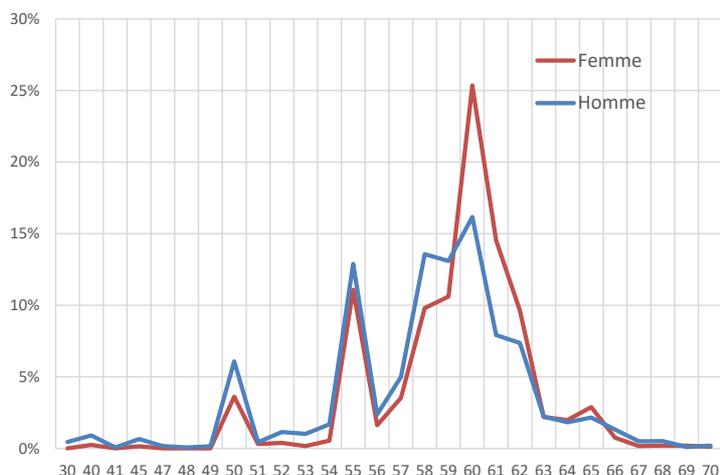
La distinction par sexe montre les mêmes pics à 50 et 55 ans (graphique 2). Concernant le pic à 60 ans, il est bien marqué pour les femmes mais pour les hommes, le pic s'étale entre 58 et 60 ans (avec deux pics à 58 et à 60 ans).

25 % des femmes déclarent avoir commencé à réfléchir à leur date de départ à l'âge de 60 ans et 16 % des hommes.

¹ Voir l'encadré pour une description de l'enquête.

² L'envoi des documents a été mis en place progressivement. Aussi, les générations concernées par cette étude (1960 et avant) n'ont pas reçu de RIS à 45 ans. Les générations 1956 et antérieures n'ont pas non plus eu de RIS à 50 ans (<https://www.cor-retraites.fr/sites/default/files/2019-06/doc-916.pdf>).

Graphique 2. Distribution de l'âge auquel les nouveaux retraités du régime général ont réfléchi à leur date de départ à la retraite pour la première fois, pour les femmes et les hommes

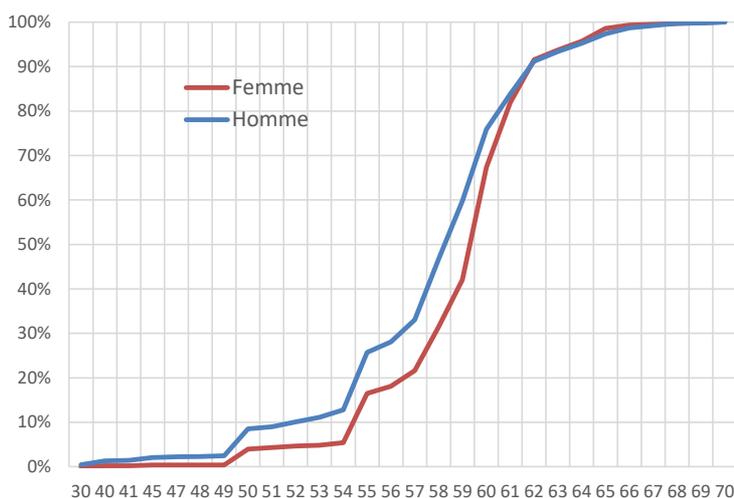


Âge moyen
Femme : 59,2 ans
Homme : 58 ans

Source : DREES, CNAV, SRE, CDC, CPRPSNCF, AGIRC-ARRCO, COR, DSS, enquête Motivation de départ à la retraite 2021.
Champ : Nouveaux retraités du régime général résidant en France, partis à la retraite entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

Les hommes déclarent réfléchir à leur date de départ plus tôt que les femmes : 47 % des hommes déclarent avoir pensé à leur retraite pour la première fois à 58 ans ou avant, contre 31 % des femmes, soit 16 points d'écart (graphique 3). À 60 ans, il subsiste 8 points d'écart entre hommes et femmes. Ce n'est qu'à partir de 62 ans que les courbes sont superposées. En moyenne, les hommes déclarent avoir commencé à réfléchir à leur date de retraite à 58 ans, soit plus d'un an avant les femmes (59,2 ans).

Graphique 3. Distribution cumulée de l'âge auquel les nouveaux retraités du régime général ont réfléchi à leur date de départ à la retraite pour la première fois, pour les femmes et les hommes



Âge médian
Femme : 60 ans
Homme : 59 ans

Source : DREES, CNAV, SRE, CDC, CPRPSNCF, AGIRC-ARRCO, COR, DSS, enquête Motivation de départ à la retraite 2021.
Champ : Nouveaux retraités du régime général résidant en France, partis à la retraite entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

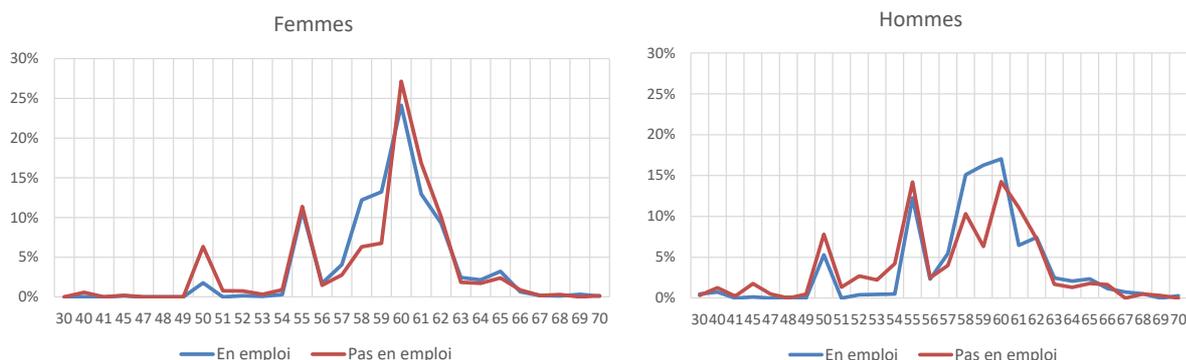
L'âge moyen auquel les nouveaux retraités du régime général ont réfléchi à leur retraite pour la première fois ne reflète pas la diversité des situations. En effet, les hommes déclarent y réfléchir plus tôt que les femmes. Mais est-ce seulement une question de genre ou est-ce lié à d'autres déterminants ?

LES ASSURÉS QUI NE SONT PAS EN EMPLOI AVANT LE DÉPART À LA RETRAITE Y PENSENT PLUS TÔT ET CET EFFET EST PLUS MARQUÉ CHEZ LES HOMMES

Si l'on étudie l'âge auquel les assurés pensent à leur date de départ à la retraite selon qu'ils sont en emploi (au régime général ou dans un autre régime) ou pas (au chômage, maladie, invalidité ou sans aucun report de carrière) avant le départ à la retraite³, on observe des différences entre femmes et hommes (graphique 4).

Les trois pics observés à 50, 55 et 60 ans sont bien visibles et bien marqués chez les femmes, qu'elles soient en emploi ou pas (à noter tout de même que le pic des femmes en emploi commence dès 58 ans). Chez les hommes, les pics à 50 et 55 ans sont bien marqués également mais le pic à 60 ans est plus « diffus ». Pour les hommes en emploi, le pic s'étale entre 58 et 60 ans alors que pour ceux qui ne sont pas en emploi, on observe deux pics à 58 et à 60 ans. D'autres pics sont visibles à d'autres âges : les âges auxquels les hommes déclarent avoir commencé à réfléchir à la date de leur départ à la retraite sont plus dispersés que ceux des femmes, en particulier pour les hommes sans emploi.

Graphique 4. Distribution de l'âge auquel les nouveaux retraités du régime général ont réfléchi à leur date de départ à la retraite pour la première fois, selon le sexe et selon qu'ils sont en emploi ou non avant le départ



Source : DREES, CNAV, SRE, CDC, CPRPSNCF, AGIRC-ARRCO, COR, DSS, enquête Motivation de départ à la retraite 2021.

Champ : Nouveaux retraités du régime général résidant en France, partis à la retraite entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

Les assurés qui ne sont pas en emploi déclarent avoir commencé à réfléchir plus tôt à la date de leur départ à la retraite, et l'effet est plus marqué pour les hommes (graphique 5).

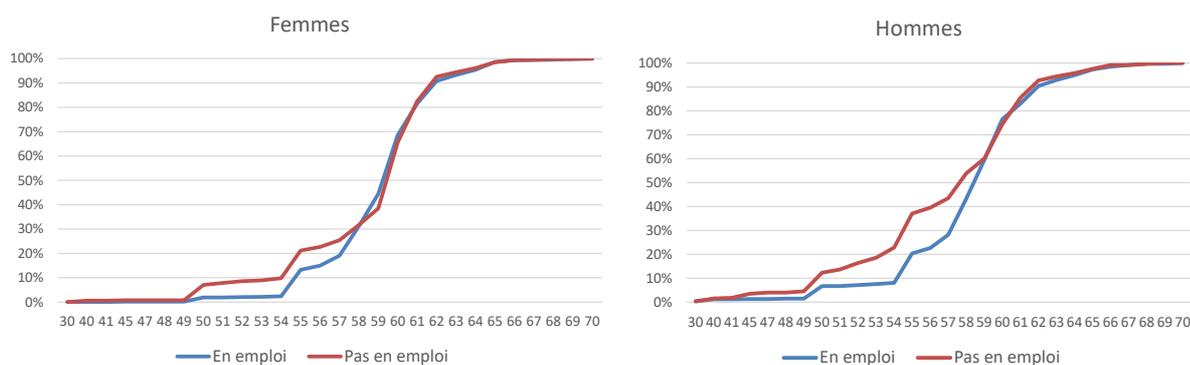
Pour les femmes, à partir de 60 ans, les deux courbes se superposent, mais avant l'âge de 60 ans les femmes qui ne sont pas en emploi y pensent plus tôt que celles en emploi (elles anticipent davantage). L'écart est moins important que pour les hommes.

Pour les hommes, à partir de 59 ans, les deux courbes se superposent : 60 % des hommes déclarent avoir pensé à leur date de départ à la retraite pour la première fois à 59 ans ou avant qu'ils soient en emploi ou non avant le départ (la part est identique).

³ Pour les retraités qui partent au 1^{er} semestre 2020, on regarde les reports sur l'année 2019 (les reports 2020 ne sont pas disponibles dans la base) et pour ceux qui prennent leur retraite au 2^e semestre 2019, on regarde les reports de 2019.

En revanche, les hommes qui ne sont pas en emploi avant le départ y pensent plus tôt : 12 % des hommes sans emploi avant le départ déclarent avoir pensé à leur date de départ à la retraite pour la première fois à 50 ans ou avant, contre 7 % des hommes en emploi (respectivement 37 % et 20 % à 55 ans ou avant).

Graphique 5. Distribution cumulée de l'âge auquel les nouveaux retraités du régime général ont réfléchi à la date de leur départ à la retraite pour la première fois selon le sexe et selon qu'ils sont en emploi ou non avant le départ



Source : DREES, CNAV, SRE, CDC, CPRPSNCF, AGIRC-ARRCO, COR, DSS, enquête Motivation de départ à la retraite 2021.
Champ : Nouveaux retraités du régime général résidant en France, partis à la retraite entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

Les assurés vivant en couple pensent en moyenne légèrement plus tôt à leur date de départ à la retraite que les autres, et ce léger écart s'observe aussi bien parmi les assurés qui sont en emploi que parmi ceux qui ne le sont pas (voir l'annexe).

LES HOMMES OCCUPANT UN EMPLOI SALARIÉ RÉFLÉCHISSENT PLUS TÔT À LA DATE DE LEUR DÉPART À LA RETRAITE

Si l'on distingue les situations d'emploi avant le départ en retraite selon qu'il est salarié ou non, des différences apparaissent entre hommes et femmes.

Plus précisément, qu'elles soient en emploi salarié ou dans un autre régime avant le départ, l'âge moyen auquel les femmes commencent à réfléchir à leur retraite est le même : 59,4 ans (tableau 1).

En revanche, en moyenne, les hommes en emploi salarié y pensent plus tôt que les hommes qui occupent un emploi non salarié avant le départ (58,2 ans contre 59 ans en moyenne).

Tableau 1. Âge moyen auquel les nouveaux retraités du régime général ont réfléchi à leur date de départ à la retraite pour la première fois, par sexe et selon qu'ils sont en emploi au régime général ou dans un autre régime avant le départ

	Femmes	Hommes
Emploi salarié	59,4	58,2
Emploi dans un autre régime	59,4	59,0

Source : DREES, CNAV, SRE, CDC, CPRPSNCF, AGIRC-ARRCO, COR, DSS, enquête Motivation de départ à la retraite 2021.
Champ : Nouveaux retraités du régime général résidant en France, partis à la retraite entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

POUR LES ASSURÉS QUI NE SONT PAS EN EMPLOI AVANT LE DÉPART, L'ÂGE D'ANTICIPATION VARIE SELON LES SITUATIONS

Les femmes en situation d'invalidité sont celles qui y pensent le plus tôt en moyenne alors que chez les hommes, il s'agit de ceux sans report dans la carrière (i.e. les plus éloignés du marché du travail).

Les assurés en invalidité y pensent en moyenne vers 58 ans et cela est valable pour les femmes comme pour les hommes (tableau 2).

En ce qui concerne les autres situations de non-emploi, chômage, maladie ou sans report dans la carrière avant le départ en retraite, les femmes pensent toujours en moyenne plus tard que les hommes à leur date de départ à la retraite.

Les assurés en maladie (hommes ou femmes) y pensent en moyenne le plus tard par rapport à toutes les autres situations de non-emploi.

Tableau 2. Âge moyen auquel les nouveaux retraités du régime général ont réfléchi à leur date de départ à la retraite pour la première fois par sexe et selon les différentes situations de non-emploi avant le départ

	Femmes	Hommes
Chômage	59,4	58,0
Absence de report	58,8	56,1
Invalidité	57,8	57,6
Maladie	60,7	59,6

Source : DREES, CNAV, SRE, CDC, CPRPSNCF, AGIRC-ARRCO, COR, DSS, enquête Motivation de départ à la retraite 2021.

Champ : Nouveaux retraités du régime général résidant en France, partis à la retraite entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

PLUS LES ASSURÉS PARTENT TARD À LA RETRAITE, PLUS ILS Y PENSENT TARD

Les assurés qui partent à la retraite avec le taux plein avant l'âge d'ouverture des droits (i.e. tous types de départs avant l'AOD confondus) sont ceux qui pensent à leur date de départ à la retraite le plus tôt en moyenne (tableau 3). Néanmoins, les hommes y pensent toujours plus tôt que les femmes (56,8 ans pour les hommes contre 57,7 ans pour les femmes).

Tableau 3. Âge moyen auquel les nouveaux retraités du régime général ont réfléchi à leur date de départ à la retraite pour la première fois, par sexe et selon le type de départ

	Femmes	Hommes	Ordre
Taux plein durée avant l'âge d'ouverture des droits	57,7	56,8	1
Décote	58,7	57,3	2
Taux plein catégorie	59,0	57,7	3
Taux plein durée à partir de l'âge d'ouverture des droits	59,0	57,9	4
Surcote	60,7	60,5	5
Taux plein au titre de l'âge	61,9	61,2	6

Source : DREES, CNAV, SRE, CDC, CPRPSNCF, AGIRC-ARRCO, COR, DSS, enquête Motivation de départ à la retraite 2021.

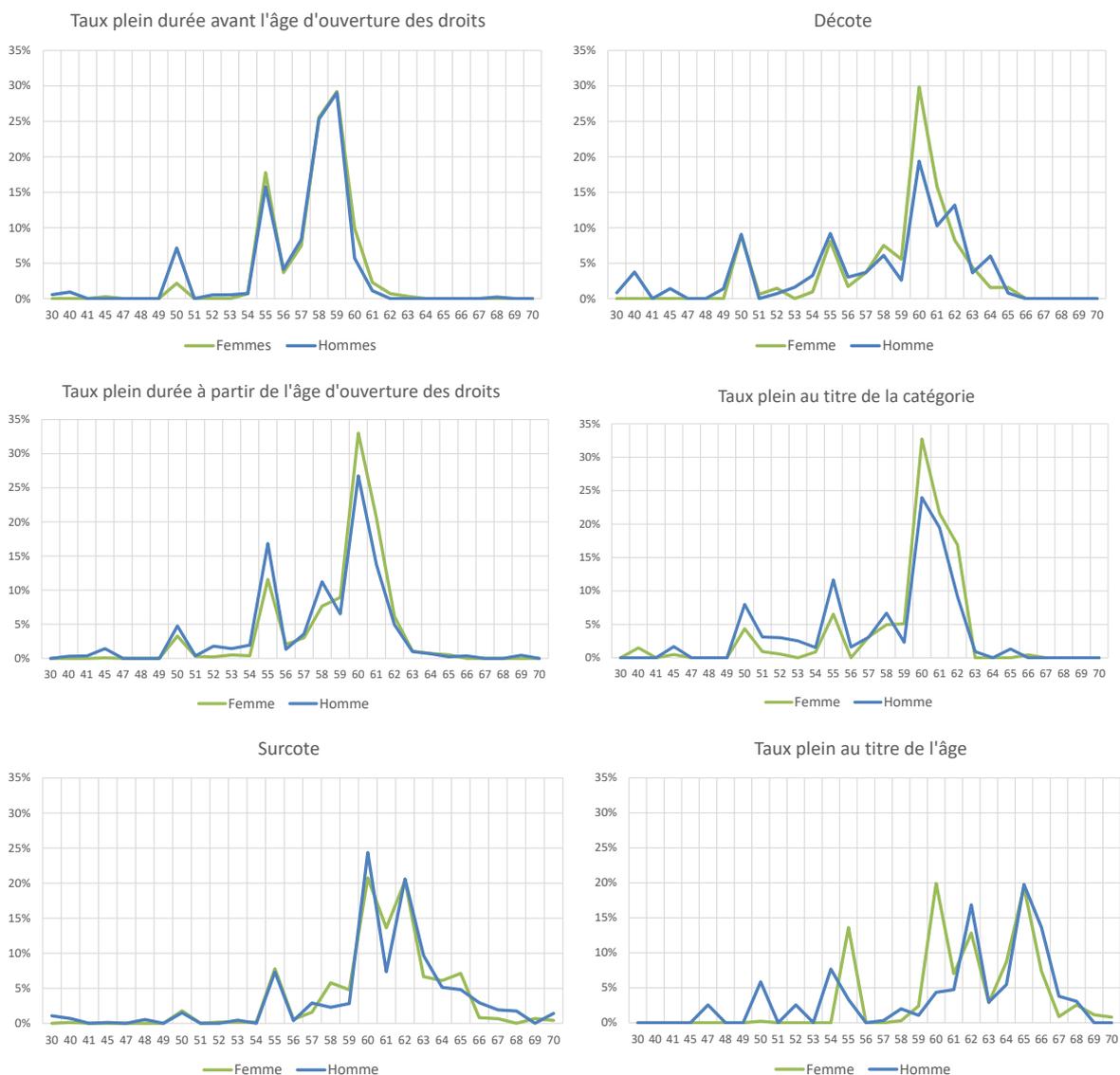
Champ : Nouveaux retraités du régime général résidant en France, partis à la retraite entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

La distribution de l'âge auquel les nouveaux retraités du régime général ont pensé à leur date de départ à la retraite pour la première fois est similaire pour les femmes et les hommes (graphique 6) : trois pics

sont observés à 50 ans, 55 ans et un peu avant 60 ans mais le pic à 50 ans est plus important pour les hommes.

Les assurés qui partent avec de la décote y pensent relativement tôt et les hommes toujours plus tôt que les femmes (l'année de leurs 57 ans contre près de 59 ans pour les femmes). La distribution de l'âge montre toujours les trois pics à 50 ans, 55 ans et 60 ans mais également des pics très tôt, dès 40 ans pour les hommes.

Graphique 6. Distribution de l'âge auquel les nouveaux retraités du régime général ont réfléchi à leur date de départ à la retraite pour la première fois, selon le sexe et le type de départ



Source : DREES, CNAV, SRE, CDC, CPRPSNCF, AGIRC-ARRCO, COR, DSS, enquête Motivation de départ à la retraite 2021.
Champ : Nouveaux retraités du régime général résidant en France, partis à la retraite entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

Pour les assurés qui partent au titre de la catégorie ou avec le taux plein par la durée dès l'âge d'ouverture des droits, l'âge moyen auquel les assurés y pensent est similaire : 59 ans pour les femmes et un peu

moins de 58 ans pour les hommes. Les trois pics principaux sont observés dans la distribution de l'âge. Un pic supplémentaire est observé à 58 ans pour les hommes comme pour les femmes.

Pour les départs en surcote, peu de différences entre femmes et hommes, les courbes de distribution de l'âge sont superposées et cela se traduit par un âge moyen similaire (60,7 ans pour les femmes et 60,5 ans pour les hommes). Trois pics sont observés mais à des âges plus tardifs : le premier pic est à 55 ans puis 60 ans et 62 ans.

Enfin, les assurés qui partent avec le taux plein par l'âge y pensent le plus tard en moyenne et les hommes toujours plus tôt que les femmes (61,2 ans contre 61,9 ans). Le premier pic dans la distribution de l'âge pour les femmes est observé à 55 ans (puis 60, 62 et 65 ans). Pour les hommes qui partent à l'âge d'annulation de la décote, la distribution de l'âge ne montre pas de pics précis, les hommes semblent y penser à tous les âges.

Encadré. L'enquête Motivations de départ à la retraite 2021

L'enquête Motivations de départ à la retraite a été réalisée en 2021 pour la cinquième fois⁴ (entre février et mai 2021). Elle est conduite par l'Association générale des institutions des retraites des cadres (AGIRC), l'Association pour le régime complémentaire des salariés (ARRCO), la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), la Caisse des dépôts et consignations (CDC), gestionnaire de la Caisse nationale des retraites des agents des collectivités locales (CNRACL), le secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites (COR), la Caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la Société nationale des chemins de fer français (CPRPSNCF)⁵, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), la Direction de la sécurité sociale (DSS) et le Service des retraites de l'État (SRE).

L'enquête par téléphone interroge un échantillon de 5 499 personnes parmi les 619 000 nouveaux retraités ayant pris leur retraite de droit direct dans ces régimes entre le 1er juillet 2019 et le 30 juin 2020, et résidant en France.

Le champ de l'étude est représentatif des assurés qui ont pris leur retraite au régime général au cours de cette période. L'analyse statistique menée dans cette étude s'appuie sur 3 625 répondants, ce qui représente 91% de l'ensemble des retraités de ces régimes après pondération (tableau E). Ainsi, le champ retenu est celui des 566 615 nouveaux retraités ayant pris leur retraite de droit direct au régime général entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020, et résidant en France.

Tableau E. Effectifs de la population étudiée

	Nombre de répondants	Effectifs pondérés	Répartition
<i>Retraités du régime général</i>	3 625	566 615	91 %
<i>Ensemble des retraités</i>	5 499	619 354	100 %

Source : DREES, CNAV, SRE, CDC, CPRPSNCF, AGIRC-ARRCO, COR, DSS, enquête Motivation de départ à la retraite 2021. Champ : Nouveaux retraités résidant en France, partis à la retraite entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

Le [questionnaire](#) de l'enquête varie peu d'une vague à l'autre afin de faciliter la comparaison des résultats entre les vagues. L'enquête interroge notamment les retraités qui viennent de partir en retraite sur les motifs qui ont pu influencer leur décision de départ, sur leur niveau de connaissance des dispositifs de retraite...

Concernant leurs motivations de départ, dix motifs de nature différente concernant le droit à pension, le travail ou la situation personnelle de l'enquêté, leur sont proposés. Il s'agit d'une approche subjective a posteriori de la décision de départ à la retraite qui est riche d'enseignements sur les facteurs explicatifs du départ. Comme dans les vagues précédentes, la principale motivation avancée par les nouveaux retraités du régime général est de « profiter le plus longtemps possible de la retraite ». Les deux autres motivations les plus souvent citées sont d'« avoir atteint l'âge permettant d'obtenir une retraite à taux plein » et d'« avoir atteint l'âge minimal de départ ».

En complément de ces questions, des modules spécifiques interrogent les nouveaux retraités sur des thèmes particuliers qui varient d'une vague à l'autre.

Dans la 5^e vague de l'enquête Motivations de départ à la retraite, un nouveau module est introduit interrogeant les nouveaux retraités sur la planification du départ à la retraite et l'anticipation du montant de la pension.

Dans cette étude, la question G1 « À quel âge avez-vous commencé à réfléchir à votre date de départ à la retraite ? » est mobilisée.

⁴ Les quatre premières vagues de l'enquête ont été réalisées en 2010, 2012, 2014 et 2017.

⁵ La CPRPSNCF participe pour la première fois à cette enquête.

Annexe. Âge auquel l'assuré commence à réfléchir à son départ en retraite selon qu'il vit en couple ou non

Dans l'enquête 2021, une question est posée aux assurés leur demandant s'ils vivent en couple ou non (question A6). Les assurés qui se déclarent en couple commencent à réfléchir plus jeunes à leur date de départ à la retraite que ceux qui ne sont pas en couple. Ce constat est valable pour les femmes comme pour les hommes, mais l'effet est mineur : 0,2 mois d'écart pour les femmes en moyenne et 0,4 mois pour les hommes (tableau A1).

Par ailleurs, les hommes se déclarent plus souvent en couple que les femmes (83% contre 67%).

Tableau A1. Âge moyen auquel les nouveaux retraités du régime général ont réfléchi à leur date de départ à la retraite pour la première fois par sexe et selon qu'ils sont en couple ou non

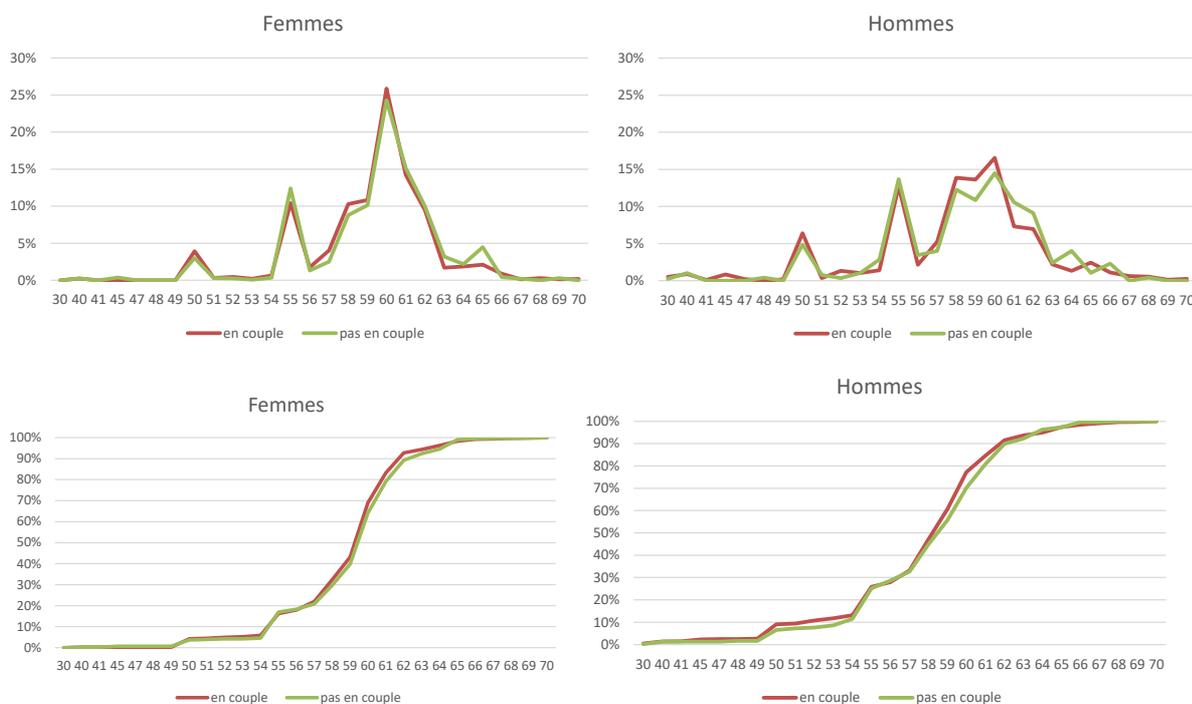
	Femmes	Hommes
En couple	59,1	57,9
Pas en couple	59,3	58,3
% en couple	67%	83%

Source : DREES, CNAV, SRE, CDC, CPRPSNCF, AGIRC-ARRCO, COR, DSS, enquête Motivation de départ à la retraite 2021.

Champ : Nouveaux retraités du régime général résidant en France, partis à la retraite entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

Si l'on regarde la distribution de cet âge et la distribution cumulée, peu de différences pour les femmes selon qu'elles sont en couple ou non. Pour les hommes, les différences sont un peu plus visibles mais restent marginales.

Graphique A1. Distribution et distribution cumulée de l'âge auquel les nouveaux retraités du régime général ont réfléchi à leur date de départ à la retraite pour la première fois selon le sexe et la situation conjugale

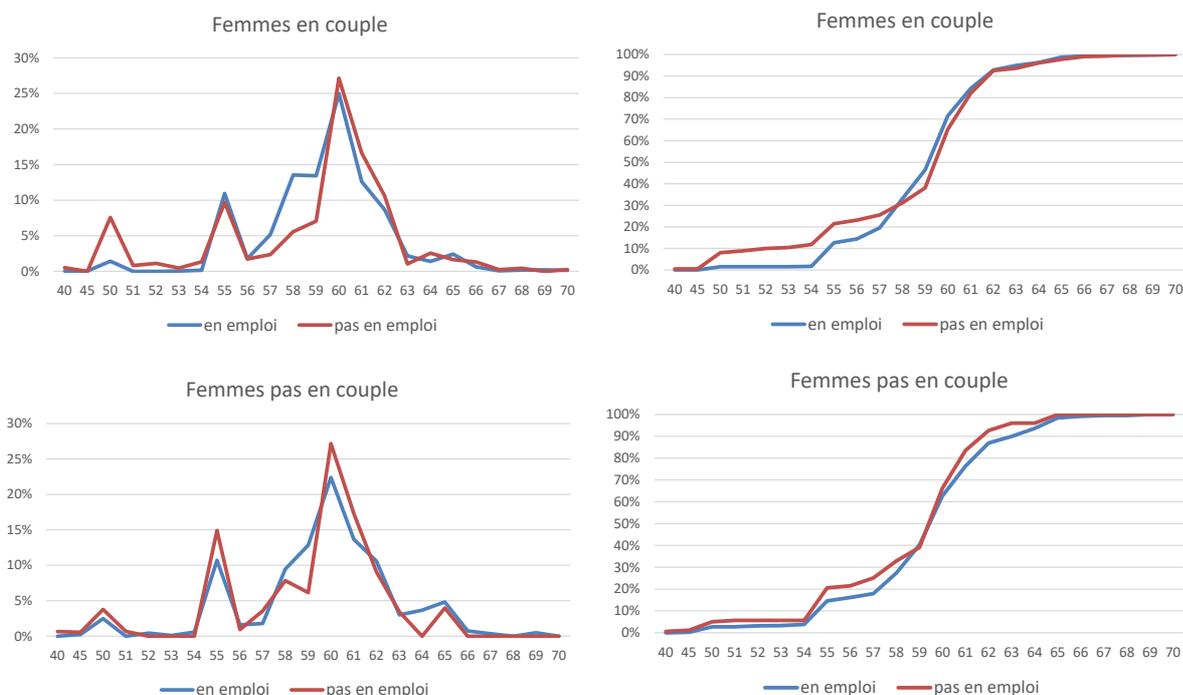


Source : DREES, CNAV, SRE, CDC, CPRPSNCF, AGIRC-ARRCO, COR, DSS, enquête Motivation de départ à la retraite 2021.

Champ : Nouveaux retraités du régime général résidant en France, partis à la retraite entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

Si l'on ajoute la situation conjugale à la situation avant le départ, on constate que les femmes en couple, qui ne sont pas en emploi, y pensent pour certaines dès leurs 50 ans alors que celles en emploi commencent plutôt à y penser à partir de 55 ans (graphique A2).

Graphique A2. Distribution et distribution cumulée de l'âge auquel les nouveaux retraités du régime général ont réfléchi à leur date de départ à la retraite pour la première fois pour les femmes selon leur situation conjugale et selon qu'elles sont en emploi ou non avant le départ

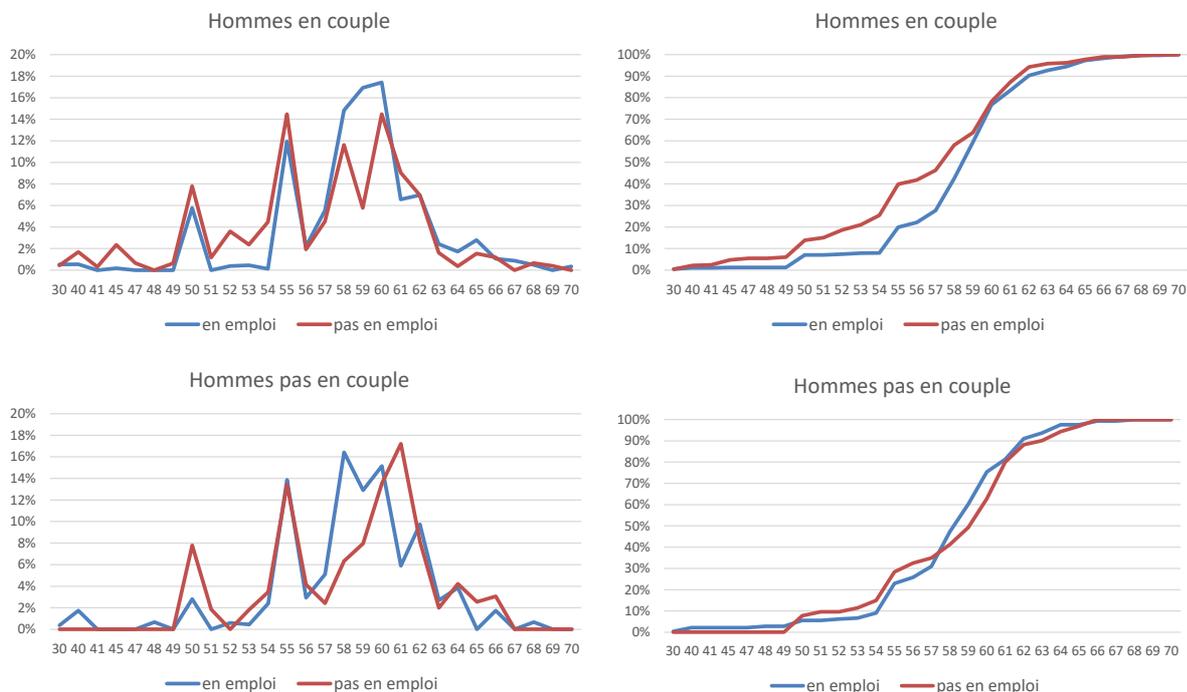


Source : DREES, CNAV, SRE, CDC, CPRPSNCF, AGIRC-ARRCO, COR, DSS, enquête Motivation de départ à la retraite 2021.
Champ : Nouveaux retraités du régime général résidant en France, partis à la retraite entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.

Les hommes en couple qui ne sont pas en emploi avant le départ y pensent toujours plus tôt que ceux en emploi (graphique A3). C'est à partir de 61 ans, que les courbes se superposent : 80% des hommes en couple déclarent avoir pensé à leur retraite pour la première fois à 61 ans ou avant quelle que soit leur situation avant le départ.

Pour les assurés qui déclarent ne pas être en couple, l'âge auquel ils ont commencé à réfléchir à la date de leur retraite diffère peu selon qu'ils sont en emploi ou non avant le départ. Pour les femmes qui ne sont pas en couple, un pic supplémentaire est visible à 65 ans.

Graphique A3. Distribution et distribution cumulée de l'âge auquel les nouveaux retraités du régime général ont pensé à leur date de départ à la retraite pour la première fois pour les hommes selon leur situation conjugale et selon qu'ils sont en emploi ou non avant le départ



Source : DREES, CNAV, SRE, CDC, CPRPSNCF, AGIRC-ARRCO, COR, DSS, enquête Motivation de départ à la retraite 2021.
Champ : Nouveaux retraités du régime général résidant en France, partis à la retraite entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.